

## Règlements Barrages -13 ans

### Matchs de Barrage Accession / Rétrogradation

- Les matchs de barrage se dérouleront en match aller – retour sur les journées des 7/8 Décembre et 14/15 Décembre 2019.
- Ils concerneront : - pour les barrages d'accès au championnat bi-départemental, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> de la 1<sup>ère</sup> division  
- pour les barrages accession/ rétrogradation les avant-derniers et derniers d'une division et les premiers et seconds de la division inférieure.
- Les équipes évoluant dans la division la plus élevée ou étant les mieux classées recevront les matchs retours sur la journée du 14/15 Décembre.
- Les adversaires seront désignés en fonction des classements finaux de la première phase.
- Les règles de jeu sont celles utilisées lors de la première phase des championnats. S'appliquent celles de la division la plus haute lorsque les règles prévues sont différentes (barrage 2<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> division).
- **Les points des tiers temps ne seront pas comptabilisés, seul le score final des matchs sera pris en compte.**
- **Les équipes ayant le meilleur score cumulé sur les rencontres aller-retour seront qualifiées/maintenues dans la division la plus haute concernée par le barrage**, les perdants seront quant à eux maintenus / rétrogradés dans la division la plus basse concernée.
- En cas d'égalité parfaite au score à l'issue des 2 rencontres, l'équipe ayant marqué le plus de but à l'extérieur sera désignée gagnante. Si les équipes sont également à égalité malgré ce cas particulier, sera mise en place une série de 5 tirs aux buts par équipe (voir art 3.3.6 règlement fédéral des compétitions en bas du document).
- 12 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match.
- Comme en première phase, les arbitres et accompagnateurs d'arbitres seront désignés par les clubs recevants.
- Durée des matchs : 3x15 minutes

- Les matchs devront respecter le protocole d'avant match mis en place par le Comité du Gard .

### Formes de jeu :

Catégories	Années d'age	Terrain	Réducteur but	Nombre de joueurs	Engagement	Ballon	Temps de jeu			Règles particulières		
							Temps morts	Match sec	exclusion	1er tiers-temps	2ème tiers-temps	3ème tiers-temps
-13 ans	2007 2008 (2009)	40x20	Non	6+1	Centre au coup de sifflet de l'arbitre	T1	1/période	3x15'	2'	Défense étagée, dispositifs possibles: 3-3 et/ou 2-4	Défense alignée 0/6	Tout sauf 0/6

NB: les règles particulières concernant les formes défensives seront gérées de la manière suivante : le manager qui constate que les obligations ne sont pas respectées demande un temps-mort technique (non comptabilisé comme temps-mort réglementaire) et attire l'attention sur ce point. Si l'attitude ne change pas, une réclamation peut être portée sur la feuille de match en fin de rencontre. Dans ce cas et après examen des Commissions Sportive et Technique le match peut être perdu par l'équipe fautive.

#### **\* ART 3.3.6 Règlement général des compétitions Nationales :**

Déroulement jets de sept mètres Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer. Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but. Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but. L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs. Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété. Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.